



Echirolles, le 22 juin 2010

COMPTE-RENDU DE LA 59^e ASSEMBLEE GENERALE DU 19 JUIN 2010 A VALENCE

1. APPEL DES CLUBS

CLUBS PRESENTS : 71

AIX (9 voix) – ALBONAI (3 voix) – ASSAU (6 voix) – ANNECY (5 voix) – ANNECY LE V (7 voix) – ANNEMASSE (6 voix) – AUBENAS (5 voix) – ANNONAY (5 voix) – ARDECHE MERIDIONALE (3 voix) – BEAUREPAIRE (6 voix) – DROME BOURG DE PEAGE (5 voix) – BOURG LES VALENCE (5 voix) – BONNEVILLE (4 voix) – BOURGOIN (6 voix) – CHABEUIL (6 voix) – CHAMBERY (7 voix) – CHAMONIX (1 voix) – CHAMOIX (4 voix) – CLUSES (5 voix) – COLOMBIER (2 voix) – CROLLES (7 voix) – DIE (4 voix) – DOMENE (5 voix) – ST DONAT (5 voix) – ETOILE (6 voix) – EVIAN (6 voix) – FILLIERE (9 voix) – FONTAINE (6 voix) – AL GRANGES (5 voix) – GRENOBLE (6 voix) – HB GUILHERAND (5 voix) – L'ISLE D'ABEAU (3 voix) – LAMASTRE (2 voix) – LIVRON (6 voix) – LORIOLE (5 voix) – MEYLAN (7 voix) – MARIGNIER (5 voix) – MAURIENNE (3 voix) – MOIRANS (6 voix) – MONTELMAR (6 voix) – MORESTEL (5 voix) – LA MOTTE SERVOLEX (5 voix) – OISANS (3 voix) – PAYS ROCHOIS (5 voix) – POLE SUD (9 voix) – LE POUZIN (5 voix) – RHODIA (6 voix) – LA ROCHETTE (5 voix) – ROMANS (5 voix) – RHONE EYRIEUX (6 voix) – RUMILLY (6 voix) – SALLANCHES (5 voix) – SEYSSINET (5 voix) – SILLANS (4 voix) – USSE (7 voix) – ST MARCELLIN (6 voix) – ST PIERRE D'ALBIGNY (3 voix) – ST RAMBERT (3 voix) – ST VALLIER (4 voix) – SERRIERES (3 voix) – SUZE LA ROUSSE (4 voix) – LE TEIL (4 voix) – TAIN VION TOURNON (4 voix) – TANINGES (6 voix) – THEYS (3 voix) – THONON (7 voix) – TRICASTIN (6 voix) – VALENCE (7 voix) – VAL DE LEYSSE (7 voix) – VILLEFONTAINE (5 voix) – VIZILLE (6 voix) – VOIRON (7 voix)

soit 369 voix

CLUBS REPRESENTES : 15

AIME (3 voix) représenté par ASSAU / ALBENS (3 voix) représenté par VAL DE LEYSSE / BIE VRE TERRES FROIDES (5 voix) représenté par SILLANS / CHARMES (4 voix) représenté par BOURG LES VALENCE / CHIRENS (3 voix) représenté par MOIRANS / CHOMERAC (1 voix) représenté par le POUZIN / COTOIS (5 voix) représenté par ST MARCELLIN / COUBLEVIE (3 voix) représenté par VOIRON / CRUSEILLES (3 voix) représenté par ESM ANNECY / GENEVOIS (3 voix) représenté par BONNEVILLE / M'HANDALLAZ (3 voix) représenté par la FILLIERE / RUOMS (2 voix) représenté par SUZE LA ROUSSE / ST GENIX (3 voix) représenté par AIX / ST MARTIN LE VINOUX (2 voix) représenté par USSE / ST MAURICE L'EXIL (5 voix) représenté par RHODIA .

soit 48 voix



Ligue Dauphiné Savoie
Handball

B.P. 122 | 9 place de la Convention | 38431 ECHIROLLES Cedex
Tél 04 76 33 63 63 | Fax 04 76 33 63 66 | ligue10@handball-france.eu

CLUBS ABSENTS : 10

BAUGES (2 voix) – BOURGETAIN (2 voix) – CREMIEU (2 voix) – DEUX PONTS (2 voix) – LA MURE (1 voix) – LES OLLIERES (3 voix) – PAYS DE VERNOUX (2 voix) – PONT DE CLAIX (5 voix) – PRIVAS (4 voix) – YENNE (4 voix)

soit 27 voix

Nombre total de clubs : 96

Nombre total de voix : 444

Détermination du quorum : au moins 48 clubs

au moins 222 voix

Le quorum étant atteint (412 voix), l'Assemblée générale peut valablement délibérer ; la séance est ouverte à 15 h 15 par le Président Jacques CHARLET.

Jacques CHARLET remercie de leur présence :

Paulette Miribel et André Saurat, respectivement présidente et président d'honneur de la ligue.

Sont excusés :

Monsieur le Directeur régional de la jeunesse et des sports

Monsieur le maire de Valence

Madame la présidente du CDOS 26

Monsieur le directeur des sports de la Région Rhône – Alpes

Messieurs les directeurs départementaux jeunesse et sport 26 et 07

Monsieur le président du CDOS 07

Mademoiselle Paula Barata, Présidente comité 73

Monsieur Pierre Boyer, président de la CRA Dauphiné Savoie.

La FFHB



Présentation du message enregistré du Président de la Fédération : Joël DELPLANQUE

Puis, il remercie le comité Drôme-Ardèche de handball pour l'organisation matérielle de cette AG ainsi que la ville de Valence pour le prêt des locaux de l'Épervière.

La parole est donnée à Robert COLOMBANI, Président du Comité DROME / ARDECHE qui prononce une brève allocution :

« Bonjour à vous tous, bienvenue à Valence, bienvenue en Drôme/Ardèche.

C'est un grand plaisir pour moi de vous accueillir aujourd'hui dans cet établissement et cela à double titre : tout d'abord en tant que gestionnaire de ce centre de congrès et surtout en tant que président du comité Drome/Ardèche de handball ; je remercie la ligue et son président, Jacques CHARLET de nous avoir confié l'organisation de cette 59^{ème} assemblée générale de la ligue DAUPHINE/SAVOIE en cette année anniversaire pour notre comité : le comité a 50 ans et nous fêtons cet événement au travers de plusieurs événements dont cette AG ; le comité a été créé le 22 septembre 1960 ; il était composé de 4 clubs et 50 licenciés et appartenait, à l'époque, à la ligue DAUPHINE/SAVOIE, forte de 11 clubs et 133 licenciés ; en 2010, nous comptons 36 clubs et plus de 5 600 licenciés dans un comité bi-départemental administré par un CA de 23 membres et 4 salariés : 2 techniciens, 1 secrétaire et 1 secrétaire comptable.

Seul comité bidépartemental de handball sur le territoire, nous avons comme partenaires et financeurs principaux les conseils généraux de la Drôme et de l'Ardèche qui, par une convention tripartite, harmonisent les aides financières qui financent 70% des postes de techniciens. Je ne serai pas plus long ; je vous souhaite une bonne AG et un bon et court séjour en Drôme Ardèche ; le centre de l'Épervière reste à votre disposition pour accueillir vos stages ou séminaires comme nous le faisons en août pour les arbitres et délégués de la fédération. Je vous donne rendez-vous à la pause qui sera gourmande ; merci de m'avoir écouté ».

2/ ADOPTION DU PV DE L'AG DU 13 JUIN 2009 A ST PIERRE EN FAUCIGNY

Correction : une erreur s'est glissée dans le décompte du vote de la CMCD :

Il faut lire : Pour 304 voix, abstentions 54 voix, contre 35 voix

Adopté à l'unanimité.



3/ RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

C'est au tour de Jacques CHARLET de prendre la parole.

« Bonjour,

En cette fin de saison, j'ai pensé qu'il était important de faire le point, à la mi mandat, sur le projet que nous avons initié en 2008 et qui va courir jusqu'à la fin de l'olympiade en 2012.

Ce projet qui vise 5 objectifs, s'inscrit dans une dynamique nationale soutenue par le président de la FFHB devrait nous permettre :

D'anticiper et de s'adapter au temps qui passe

D'agir en expert, et faire des observations, des constats et des choix stratégiques.

De développer la communication et la vie démocratique.

Nous avons à plusieurs reprises effectué un état des lieux de la mise en place du projet et de son avancement en fonction des emplois actuels.

Où en sommes-nous ?

1° point : Organiser et développer la pratique du hand tout public

Nous sommes pour l'instant surtout axés sur les formules de compétition et de qualification (adultes et jeunes). Lorsque ces deux critères seront stabilisés, nous mettrons en chantier la diversification.

2° point : Réussir une pratique de haut niveau intégrant le renouvellement des élites.

Nous ne pouvons que nous féliciter des relations que nous entretenons avec le club de Chambéry, l'organisation commune du match France-Tunisie en est un exemple.

La détection qui est opérationnelle grâce à une équipe technique soudée et performante conduit naturellement les athlètes vers le pôle espoir sans que la taille du club d'origine soit un critère de détection (lors de la finale des inter pôles à Besançon, l'équipe de franche Comté était issue de 3 clubs, avec 10 filles de l'ESB tandis que la nôtre était composée d'athlètes issues de 10 clubs. Elle était d'ailleurs la formation qui représentait le plus de clubs).

La compétence et le sérieux de l'équipe technique qui gère les pôles a dépassé depuis longtemps les frontières de la ligue (voire de la région) ce qui provoque un engorgement lors des journées de détection (70 garçons et 40 filles candidats). Les sections sportives de lycée qui sont une solution de repli voient un afflux de candidats.

3° point : Renforcer et développer l'encadrement des structures.

1/ Pour les bénévoles : Les ex niveaux 2 et 3 sont placés sur les regroupements de jeunes et pour le recyclage du niveau 4, nous avons réussi à faire officialiser par la DTN, le tournoi Pierre Grillon. Ainsi, les candidats n'auront pas à se rendre à Marseille ou Besançon ou Bordeaux pour se recycler.

*2/ Pour les salariés : malgré les secousses qui vont conduire à la disparition du CREPS, nous continuons à proposer des formations professionnalisantes (BP, DE) et bientôt (2011) par alternance (apprentissage). L'opérationnalité de ces formations n'a pu se réaliser que grâce à l'accréditation de l'organisme de formation de la ligue : **Trajectoires sports.***



3/ Pour les dirigeants : Le DFE que nous avons mis en place en 2008 pour les clubs s'est ouvert aux 7 comités et 2 ligues de la région Rhône-Alpes. C'est une partie importante du projet territorial que nous avons construit avec la ligue du Lyonnais et que nous sommes entrain de réaliser.

4/ Pour les arbitres : Une étude effectuée par une spécialiste des caractéristiques psychologiques dans le sport va permettre de proposer des formations plus harmonieuses. D'autre part, l'informatisation des suivis et l'intégration des formations dans le service formation de la ligue vont soulager l'organisation de la CRA.

4° point : Moderniser nos services et les inscrire dans une démarche de qualité.

Force est de constater que nous avons bien du mal à modifier notre façon de travailler et bien du mal à nous adapter (élus et salariés) aux impératifs du projet. Certes, les fiches de postes ont déjà été régulées mais ce n'est pas efficient ; ni le rendement ni la qualité ne sont au rendez-vous. Notre système de fonctionnement est encore trop cloisonné.

5° point : la communication.

Dans ce secteur, nous sommes partis de très bas, hormis quelques réalisations sporadiques, aucun axe ne guidait la communication. L'arrivée de Patricia Nanique (professionnelle et bénévole coptée en 2009) a redonné un coup de fouet et initié une nouvelle stratégie de communication externe.

- *Nous avons relancé « handmag » et allons le pérenniser*
- *Nous sommes dans une recherche de partenaires*
- *Nous allons créer avec Chambéry un évènement international*
- *Nous allons créer en septembre un annuaire papier pour faire connaître le handball dans la région.*
- *Nous allons proposer notre candidature à l'organisation de l'assemblée générale fédérale en 2012*

Comme vous le voyez, le chantier est vaste, il est loin d'être terminé mais nous avançons à petits pas, bousculant parfois des situations confortables. Ce que je voudrais vous faire partager c'est l'exceptionnel engagement des élus et des salariés au service du projet afin que prennent corps ces 5 objectifs qui devraient, à terme, améliorer la qualité de vie des clubs et des acteurs du handball.

Je ne peux clore ce rapport sans rappeler l'exceptionnelle moisson de nos équipes de jeunes (classes sportives, sélection régionale et équipe du pôle) dans des finalités nationales. Si les techniciens (CTF, CTS) sont eux aussi à féliciter, n'oublions pas que les clubs dont sont issus ces jeunes athlètes sont à la base de ces résultats et que les championnats proposés permettent l'épanouissement de ces jeunes talents.

Merci de m'avoir écouté »

Rapport adopté à l'unanimité.



4/ RAPPORT DES COMMISSIONS

SECRETAIRE GENERAL	adopté à l'unanimité
SPORTIVE	adopté à l'unanimité
ARBITRAGE	adopté à l'unanimité
DISCIPLINE	adopté à l'unanimité
TECHNIQUE	adopté à l'unanimité
EQUIPEMENT	adopté à l'unanimité
DEVELOPPEMENT	adopté à l'unanimité
COMMUNICATION	adopté à l'unanimité
QUALIFICATION	adopté à l'unanimité
CMCD	adopté à l'unanimité
MEDICAL	adopté à l'unanimité
LITIGES	adopté à l'unanimité
FINANCES	

RAPPORT DES EXPERTS COMPTABLES (KPMG)

En l'absence de M BOREL, directeur associé de la société KPMG, excusé, lecture est donc donnée du rapport annuel sur le contrôle des comptes de la ligue ; aucune remarque particulière n'est à formuler.

RAPPORT DES AUDITEURS AUX COMPTES

Rapport lu par JC ALBIN à l'assemblée ; quitus est donné au trésorier de la ligue pour le bilan écoulé.

Le Rapport des finances est adopté à l'unanimité

5/ DESIGNATION DES AUDITEURS AUX COMPTES

Marie-Christine RICHEL et Jean-Claude ALBIN acceptent d'être reconduits pour la saison 2010/2011 comme auditeurs aux comptes ; ils sont élus à l'unanimité.

8 / ELECTION DU REPRESENTANT DE LA LIGUE A L'AG FEDERALE 2011

Jacques CHARLET est élu à l'unanimité.



PAUSE et dégustation du gâteau du 50° anniversaire du comité Drôme Ardèche

9/ INTERVENTIONS ET INFORMATIONS

PROJET SPORTIF : Marie-Paule BOTTI / Bernard BOCQUET

Rappel : Lors de l'AG2009 est apparu d'une façon criante le problème des brassages pour accéder aux championnats de ligue et moins de 18 nationaux. Le président s'était engagé à proposer une modification du système en place. C'est ainsi qu'est né en juillet 2009 l'ébauche du projet jeune (Pascal Baude). Depuis le mois de septembre, le projet a été présenté aux clubs dans les comités, à l'ETR et à la CRA. Il a subi des modifications en fonction des remarques des uns et des autres avant d'être présenté une nouvelle fois aux clubs dans les comités. Un forum a été ouvert sur le site de la ligue pour permettre à tous les licenciés de donner leur avis. Compte tenu de toutes ces remarques, le projet définitif a été proposé aux clubs mi mai. Depuis, il s'est enrichi d'un volet Rhône – Alpes en moins de 16 ans.

C'est donc un projet particulièrement travaillé et partagé qui est soumis au vote de l'assemblée générale. Les clubs ont reçus tous les documents afférents à ce projet. Il ne sera donc pas à nouveau amendé.

Le vote se déroulera en 2 parties :

- entériner ou non les propositions pour application la saison prochaine (septembre 2010)
- accepter ou non la mise en application du projet pour les saisons 2011 – 2012 et suivantes.

Intervention des clubs

LE TEIL : si le projet est refusé, comment se passeront les engagements pour les championnats jeunes ? réponse : les engagements seront libres ; les clubs seront retenus en fonction des classements de la saison 2009 / 2010.

ETOILE : question sur le nombre d'accédants en moins de 18 championnat de France : le nombre d'ayant droits est fonction des classements de la saison précédente; la participation de la ligue est limitée à 9.

DROME BOURG DE PEAGE : quel classement sera pris en compte si on veut inscrire une équipe en moins de 18 alors que l'on n'a pas de moins de 18 cette saison ? réponse : le classement moins de 16 sera pris en compte.

Un championnat moins de 19 garçons va pouvoir être mis en place avec 12 clubs ; des demandes aussi pour des moins de 19 filles ; à l'étude.

Deux votes mis en place :

1^{er} vote : application du projet pour la saison 2010/2011



CONTRE : RHONE EYRIEUX / ETOILE / ANNECY LE VIEUX / DIE / MONTELIMAR / LE TEIL / LA FILLIERE / RHODIA / ST DONAT / DROME BOURG DE PEAGE / CHAMOIX / AIX / MORESTEL soit 13 clubs et 73 voix

ABSTENTIONS : ST VALLIER / ANNONAY / FONTAINE / TOURNON / AL GRANGES / OISANS / TRICASTIN / LAMASTRE soit 8 clubs et 35 voix

Projet adopté par 336 voix

2^{ème} vote : application du projet pour la saison 2011/2012 et suivantes

CONTRE : RHONE EYRIEUX / ETOILE / LE TEIL / LA FILLIERE / ST DONAT / DROME BOURG DE PEAGE / CHAMOIX / MORESTEL soit 8 clubs et 41 voix

ABSTENTIONS : ST VALLIER / ANNONAY / TOURNON / AL GRANGES / OISANS / TRICASTIN / LAMASTRE / DIE / RHODIA / soit 9 clubs et 39 voix

Projet adopté par 364 voix

Remarque de Val de Leysse concernant la taille des ballons taille en moins de 15 filles: La taille 2 est validée.

Règlements sportifs : quelques modifications mineures

Règlement sportif adopté à l'unanimité

CMCD : Bernard BOCQUET

Quelques évolutions dans le règlement régional :

- . un arbitre régional obligatoire pour le socle de base pour la prénational
- . valorisation en terme de points pour les techniciens en formation
- . augmentation du nombre de points pour les arbitres et les JA qui effectuent beaucoup d'arbitrages
- . points attribués pour les jeunes dirigeants
- . augmentation de trois années d'âge pour la ligue pour les JA :

92 / 93 / 94 / 95 pour la Fédération et 92 / 93 / 94 / 95 / 96 / 97 / 98 pour la ligue

. exigences départementales requises pour accéder au niveau régional

. mise en place d'un joker : lorsqu'une équipe totalise un nombre de points supérieur ou égal au double du nombre de points demandé dans le seuil de ressources de l'un des domaines sportif, arbitrage, jeunes arbitres ou technique, il pourra l'utiliser la saison suivante et uniquement la saison suivante en cas de carence dans ce même domaine.

Règlement CMCD adopté à l'unanimité.



LE RENOUVELLEMENT DES ELITES : FRANCK CADEI

Présentation de la pyramide de détection et place des clubs au sein du dispositif ; positionnement qu'occupent les techniciens dans le renouvellement des élites ; l'objectif de l'équipe technique est de créer du lien entre les clubs et l'élite. Les centres de formation se sont ajoutés à la filière ; objectif du pôle : faire entrer les joueurs et joueuses dans les centres de formation des équipes de LNH et LNF.

PROJET ET REGLEMENT ARBITRAGE : ALI MANI

Etat d'avancement et perspectives 2010/2011 présentés par Ali et conclusions de l'étude « Emma GUILLET »

Question d'AL GRANGES : ce rapport est-il public : réponse : oui sur le site de la ligue

Intervention de RHODIA par rapport au coût des déplacements et de l'itinéraire emprunté pour se rendre à Rhodia (chemin le plus sécurisé ou le plus court) ; Jacques CHARLET intervient pour informer l'Assemblée que la saisie des distances sur gest'hand est en cours et, qu'à compter de la saison prochaine, les distances et les frais devraient apparaître sur les convocations.

Intervention de THONON : la somme de 25 € demandée aux clubs pour la formation des JA est-elle toujours d'actualité : réponse : oui

Remarque de THONON : les clubs qui fournissent des JA sont doublement pénalisés ; réponse : à moyen terme, les clubs qui ne fournissent pas de JA devront être pénalisés.

Intervention du club de Montélimar : a-t-on la capacité d'accueillir un grand nombre d'arbitres en formation : réponse : oui.

Remarque de Jean-Daniel Vuagnoux : on manque aussi d'accompagnateurs régionaux.

Demande d'Annemasse : va-t-on uniformiser la formation des JA pour accession au plan régional? oui, le président de la ligue s'y engage.

Information du Président : au niveau informatique, tous les arbitres vont être mis en sommeil dans gest'hand, d'où la nécessité que les arbitres se licencient le plus rapidement possible (il sera impossible de les désigner sans cela).

Projet adopté à l'unanimité.

SERVICE FORMATION : DAVID FAYOLLAT

Présentation de TRJECTOIRE SPORTS, l'organisme de formation de la ligue et de son site internet ; nous sommes la première ligue à avoir un service formation en France.

Présentation des formations professionnelles : BPJEPS (animateurs) et DEJEPS (directeur technique, entraîneur) ; inscription jusqu'au 28 juin pour le BPJEPS.

ELARGIR MES COMPETENCES : FRANCK CADEI

Présentation des formations fédérales : animateur, entraîneur régional, inter-régional.



AMELIORER LA VIE DE LA STRUCTURE : L'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS : BENOIT LARUE

Objectifs :

- . accompagner le club dans un projet de développement de sa structure
- . développer les compétences des dirigeants et développer de nouvelles compétences
- . pérenniser l'emploi et/ou créer de l'emploi

AMELIORER LA VIE DE LA STRUCTURE : LE PROJET TERRITORIAL : JACKY BERTHOLET

Le projet territorial, c'est quoi ?

C' est servir le handball, les handballeurs, les clubs sur le territoire Rhône Alpes ; concrètement, ce sera :

- . des championnats organisés autrement à l'échelle de la région Rhône Alpes
- . des formations plus proches pour nos licenciés
- . une gestion facilitée pour les clubs et accompagnée
- . un haut niveau plus dense et plus exposé
- . une organisation des structures ligues et comités répondant à nos besoins

Rendez-vous sur le site : www.omnispace.fr/monhandballenrhonealpes où des documents de travail sont en téléchargement.

Projet adopté à l'unanimité.

Jacques CHARLET remercie l'ensemble de l'équipe technique pour son investissement et la qualité de son travail.

COMMUNICATION : PATRICIA NANIQUE/ Franck CADEI

Présentation de M. MATEI, directeur régional de LCL, nouveau partenaire de la ligue.

Présentation du nouveau logo.

La commission communication est devenue le service communication ; ses objectifs : informer, promouvoir, vendre ; passer de l'information de base à la promotion des événements des clubs . Nous avons été précurseurs avec HANDBALL MAG né il y a 3 ans.

Nous avons créé le communiqué de presse à destination des clubs, des licenciés, des élus locaux, de la presse ; résultat : les médias se tournent vers nous. Nous mettons en place l'annuaire de ligue papier pour communiquer en externe et en interne.

Nous avons obtenu l'organisation d'un match de l'équipe de France masculine contre la Tunisie le 28 octobre prochain au Phare à Chambéry en collaboration avec le Chambéry Savoie handball.



21 juin : ouverture de la billetterie pour les clubs fan/club et les partenaires

6 septembre : ouverture au grand public; toutes les informations seront envoyées aux clubs par un communiqué de presse.

Inquiétudes des clubs quant à la disponibilité des places pour leurs licenciés.

Partenariat avec le LCL signé le 19 mai 2010 : Les licenciés de la ligue pourront bénéficier de conditions préférentielles (prêt ... etc...)

Les directeurs d'agence vont rencontrer les présidents de clubs dans les semaines à venir ; les détails des offres et des avantages seront envoyés aux clubs.

INFORMATIONS MEDICALES : DR CAZEAUX ET LAGARDE

Rappel de la procédure et des étapes de la visite médicale de non contre indication à la pratique du handball et rappel des règles de bonne pratique sportive.

Réponses aux questions posées par les clubs.

9/ ETUDES DES VŒUX

Vœu du club de la Fillière : que les déplacements des arbitres soient déterminés par l'instance qui les désigne ; réponse : la procédure automatique de calcul des distances est engagée par la FFHB. Elle n'est pas encore terminée. Pour la saison à venir, la référence kilométrique se fera avec go'hand.

Feuille de match dématérialisée

Dans quelques années, la gestion des feuilles de matches sera complètement dématérialisée ; il n'y aura plus de support papier ; la ligue et la commission sportive propose d'expérimenter cette formule sur le championnat prénational féminin : nécessité de disposer d'un ordinateur portable et d'une clef USB sur le lieu de la rencontre .

Proposition adoptée à l'unanimité.

10/ BUDGET PREVISIONNEL

Présentation du budget prévisionnel par J. GARCIN.

Rappel de la possibilité offerte aux clubs du paiement des licences par mensualité s : à ce jour, 22 clubs ont opté pour cette solution.

Contre : BOURGOIN (6 voix) / FONTAINE (6 voix)

Budget adopté par 432 voix



11/ REMISE DES RECOMPENSES

CHAMPIONS 2009/2010

PRENATIONAL MASCULIN	ESM ANNECY
PRENATIONAL FEMININ	AL VOIRON
EXCELLENCE MASCULIN	VIZILLE
EXCELLENCE FEMININ	ANNEMASSE
HONNEUR MASCULIN	AIX
MOINS DE 18 MASCULIN	USSE
MOINS DE 18 FILLES	DROME BOURG DE PEAGE
MOINS DE 16 MASCULIN	ALBERTVILLE
MOINS DE 16 FILLES	LA MOTTE SERVOLEX
MOINS DE 14 MASCULIN	CHAMBERY
MOINS DE 14 FILLES	USSE
CHALLENGE CSPESKE	DROME BOURG DE PEAGE
CHALLENGE GONDOL	ALBERTVILLE
CHALLENGE MIRIBEL	LA MOTTE SERVOLEX
VERONIQUE BOYER	COMITE DROME / ARDECHE
DENISE PEVERELLI	COMITE DROME / ARDECHE
HERVE SAGOT	COMITE DROME / ARDECHE
JEAN-CLAUDE DEPARDON	COMITE DROME / ARDECHE
ERIC CHEVALLIER	COMITE ISERE
DANIEL GOUBERT	COMITE ISERE
HENRI VACHERON	COMITE ISERE
PASCAL COUDURIER	COMITE DE SAVOIE
NATACHA GARDENT	COMITE DE SAVOIE
ALBERT SIBUE	COMITE DE SAVOIE



JEAN-DANIEL VUAGNOUX

COMITE DE HAUTE SAVOIE

BERNARD BOCQUET

COMITE DE HAUTE SAVOIE

GILLES REVERDY

COMITE DE HAUTE SAVOIE

DISTINCTIONS LIGUE

ANTOINE DE GIORGIO

COMMISSION ARBITRAGE

YVES LAGARDE

COMMISSION DE DISCIPLINE

DISTINCTIONS FEDERALES

PASCAL KAMBOURIAN

PLAQUETTE D'ARGENT

ALAIN RIPERT

PLAQUETTE D'OR

Jacques CHARLET remercie les clubs présents et tous les intervenants ; la 60^{ème} assemblée générale de la ligue aura lieu le 18 juin 2011 en Isère.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Rapporteurs

Martine Guilhot

Sophie Ardain

Secrétaire

Jean Claude Barby

Président

Jacques Charlet